Conditions générales de vente

Formations professionnelles d'Autarcie Productions

1 Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux formations proposées par Autarcie Productions, association loi 1901, Le Satellite, 17 square Dunois, 75013 Paris, organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

SIRET 441 460 581 00032. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11757281675 auprès du préfet de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Elles concernent les formations organisées pour un groupe, à la demande d'une structure (association, établissement, collectivité, entreprise), appelée ci-après « la structure ». Elles ne s'appliquent pas aux inscriptions individuelles d'une personne qui finance elle-même sa formation.

2 Commande

Chaque formation fait l'objet d'un devis, établi après un échange avec la structure sur les objectifs, l'effectif, les dates, le lieu, les besoins matériels et les adaptations éventuelles. Le programme de la formation est joint au devis.

La commande est ferme à la réception par Autarcie du devis signé ou de la convention de formation signée. Ce document précise l'intitulé, les objectifs, le contenu, la durée, les dates, le lieu, l'effectif, les modalités de suivi et d'évaluation, le prix et les modalités de règlement.

La signature du devis ou de la convention vaut acceptation des présentes conditions générales de vente, consultables sur autarcieprod.fr.

3 Prix

Le tarif est de 1 350 € par groupe, jusqu'à 12 participants, pour une journée de formation de 7 heures. Il est identique pour les trois formations et comprend l'animation, les supports pédagogiques et le matériel prévu au programme.

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts. Les montants sont nets.

Font l'objet d'un devis complémentaire : les déplacements hors de Paris, les besoins techniques particuliers, la co-animation et les adaptations importantes.

4 Facturation et paiement

Aucun acompte n'est demandé. La facture est émise à l'issue de la formation et réglée dans les 30 jours suivant sa réception, uniquement par virement, aux coordonnées qu'elle indique.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit, des pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (articles L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

Pour les acheteurs publics, les délais de paiement et les intérêts moratoires de la commande publique s'appliquent.

5 Prise en charge par un OPCO

La structure qui souhaite une prise en charge par son opérateur de compétences (OPCO) fait la demande avant la session. Elle l'indique à Autarcie lors de la commande et précise si l'OPCO réglera directement Autarcie. Autarcie lui transmet les documents nécessaires : programme, devis ou convention, feuilles d'émargement, certificat de réalisation.

Si l'OPCO refuse la prise en charge, ne règle qu'une partie du prix, ou si son accord n'est pas parvenu à Autarcie avant le premier jour de la formation, la structure règle le montant restant.

6 Report et annulation

Report ou annulation par la structure. La structure peut reporter ou annuler la formation sans frais. Elle prévient Autarcie par mail à autarcieprod@gmail.com le plus tôt possible, si possible au moins 15 jours avant la date prévue. En cas de report, la nouvelle date est fixée d'un commun accord.

Report ou annulation par Autarcie. En cas d'empêchement, Autarcie prévient la structure dès que possible et propose une nouvelle date. Si aucune date ne convient, la formation est annulée sans frais pour la structure et sans autre indemnité.

7 Déroulement de la formation

Absences. Le prix est fixé par groupe. L'absence d'un ou plusieurs participants n'entraîne aucune réduction.

Lieu et moyens. Lorsque la formation a lieu dans ses locaux, la structure met à disposition une salle adaptée au groupe et les moyens convenus en amont (connexion Internet, ordinateur, projection). Autarcie apporte le matériel prévu au programme.

Règlement intérieur. Les participants respectent le règlement intérieur d'Autarcie, transmis à chaque participant avant la formation. Lorsque la formation a lieu dans les locaux de la structure, les règles d'hygiène et de sécurité de celle-ci s'appliquent.

Documents remis. Les participants signent une feuille d'émargement par demi-journée. À l'issue de la formation, chacun reçoit une attestation de fin de formation ; la structure reçoit le certificat de réalisation.

8 Productions et droit à l'image

Pendant la formation, les participants peuvent être filmés, photographiés ou enregistrés dans le cadre des exercices prévus (capsules, émissions, mises en scène). Ces productions sont des supports d'apprentissage.

Toute diffusion de ces productions en dehors de la formation, par Autarcie ou par la structure, nécessite l'accord écrit préalable de chaque personne qui y apparaît ou s'y exprime. Sans cet accord, elles ne sont pas diffusées.

9 Propriété des supports

Les supports pédagogiques remis pendant la formation restent la propriété d'Autarcie Productions et sont protégés par le droit d'auteur. Les participants peuvent s'en servir dans leur pratique professionnelle. Leur reproduction, leur diffusion à des tiers ou leur utilisation pour animer une formation nécessitent l'accord écrit d'Autarcie.

10 Accessibilité

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation (accès au lieu, supports, rythme, accompagnement) sont étudiés avec la structure en amont, de préférence dès la demande de devis. Référent handicap : Grégoire Dorville, autarcieprod@gmail.com.

11 Données personnelles

Pour organiser la formation, Autarcie recueille les nom, prénom, fonction et adresse mail des participants, leurs présences et les résultats des positionnements et évaluations. Ces données servent à la gestion de la formation, à la remise des attestations, aux échanges avec l'OPCO et aux obligations d'un organisme de formation certifié. Elles ne sont ni vendues ni cédées, et sont conservées le temps nécessaire à ces obligations.

Chaque participant peut y accéder, les faire rectifier ou effacer, ou s'opposer à leur traitement, dans les limites prévues par la loi, en écrivant à autarcieprod@gmail.com. Il peut aussi adresser une réclamation à la CNIL (cnil.fr). La structure informe ses participants de ces dispositions.

12 Réclamations

Toute réclamation d'une structure, d'un participant ou d'un financeur peut être adressée par mail à autarcieprod@gmail.com. Autarcie en accuse réception sous 5 jours ouvrés et apporte une réponse dans les 15 jours suivant sa réception. Les réclamations et les suites données sont enregistrées et servent à améliorer les formations.

13 Droit applicable et litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de désaccord, les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le litige est porté devant la juridiction compétente.

Autarcie peut modifier ces conditions. La version applicable est celle en vigueur à la date de signature du devis ou de la convention.

Version du 20 octobre 2026.